

Accueil pré et parascolaire sous condition

Rolle, le 13 mars 2020

Pour faire suite à la décision de fermeture des écoles dès lundi, et afin d'enrayer la propagation du virus nous demandons à tous les parents de **garder leurs enfants à la maison**. Nous comptons sur votre engagement pour stopper cette pandémie.

Cependant, un service d'accueil (UAPE, crèches-garderies, accueillantes en milieu familial et cantines) avec **accès sous conditions** sera assuré dans chaque lieu d'accueil et réservé :

- Aux enfants du personnel soignant ainsi que tous les collaborateurs du système de santé,
- Aux enfants du personnel qui assure ce service d'accueil et le service d'accueil de l'école

Les enfants entrant dans ces catégories seront pris en charge selon leur prise en charge habituelle.

L'école assure également une prise en charge de 7h00 à 18h30 pour les écoliers 4-12 ans, sous conditions précitées (voir site de l'école : www.ep-rolle.ch).

Pour les parents entrant dans les catégories ci-dessus et dont l'employeur exige une présence accrue, une attestation devra nous être fournie pour organiser une prise en charge plus large que la prise en charge contractuelle.

Nous vous recommandons de vous rendre régulièrement sur le site d'Enfance & Jeunesse <https://enfance-jeunesse.ch/actualites/> sur lequel nous publierons régulièrement toute nouvelle information, ainsi que sur le site de l'établissement scolaire précité.

Enfance & Jeunesse